Soutenance
26 juin 2017, de 14h00 à 18h00

La pensée ecclésiologique d’Yves de Montcheuil à propos des interventions de l’Église dans l’ordre temporel

Soutenance de thèse en théologie, en cotutelle (Institut Catholique de Paris - Faculteit Theologie en Religiewetenschappen, Katholieke Universiteit Leuven), par M. l'Abbé José Herimbola

Menu

Nos doctorants
Faire un doctorat à l'ICP
La semaine méthodologique
Cours et séminaires doctoraux
Bourses doctorales et post-doctorales
Soutenances de thèse

À télécharger
> Brochure du Collège doctoral (2024-2025)

> La Charte de la Thèse

> Portfolio d'expériences et de compétences du doctorant

> Règlement du Collège doctoral

Faire un don

Pour soutenir les projets de recherche de l’ICP, faites un don en ligne via notre plateforme dédiée :

JE FAIS UN DON

Événements



Inauguration de la Chaire Religions et Dynamiques africaines avec Souleymane Bachir Diagne



« Dieu qui aime l’émigré en lui donnant du pain et un manteau » (Dt 10,18) | Conférence



Désarmer la course à l'IA

Voir tous les événements de l'ICP

Actualité



Histoire(s) de Nature | Séminaire



La Chaire Histoire et Patrimoine du Moyen Age | Reims, Champagne dévoile sa programmation culturelle 2027

Documents à télécharger

Avis de soutenance de these de Jose Herimbola.
pdf
PDF, 139 Ko

La pensée ecclésiologique d'Yves de Montcheuil à propos des interventions de l'Église dans l'ordre temporel. La fin surnaturelle comme principe

La question relative au droit d'intervention de l'Église dans l'ordre temporel reste un problème complexe dans le rapport de l' Eglise à la société. L'expérience montre qu'elle fait souvent l'objet, soit de malaise, soit de confusion, soit de malentendu de la part de la « conscience moderne » pour reprendre l'expression de Pierre Haubtmann.

Ce malaise, cette confusion et ce malentendu obligent à poser, à nouveau frais, les questions suivantes : l'Eglise a-t-elle vraiment le droit d'intervenir dans l'ordre temporel ? Si oui, de quelle manière ? Quel est le principe qui fonde ses interventions ? Pour y apporter quelques éléments de réponse, nous avons interrogé un « philosophe et théologien jésuite » peu étudié encore aujourd' hui : Yves de Montcheuil (1900-1944). La raison de notre choix est l'originalité des solutions ecclésiologiques qu'il propose : en raison de la fin surnaturelle de l'humanité en vue de laquelle elle a été fondée. Si elle le juge opportun, l'Église peut et doit intervenir dans les aspects moraux et religieux des affaires temporelles ou politiques.

Selon cet auteur, elle a le droit de donner des directives ou des conseils. Elle le fait, soit par le biais de la conscience de l'homme (en l'occurrence les baptisés), soit sous la forme d'influence sur l'État. Le jésuite dépasse ainsi les principales conclusions suggérées par Réginald Garrigou-Lagrange, Jacques Maritain et surtout Charles Journet auquel il s'oppose sans le nommer.

Contact mail :
Leticia Santiago

Lieu(x) :

Institut Catholique de Paris
21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 19 rue d'Assas)
Salle B02

Publié le 26 juin 2017 – Mis à jour le 30 janvier 2019

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags